

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 19 FEVRIER 2018**

Délibération : **N° 2018-02-18**  
 OBJET : **DENOMINATION DE LA NOUVELLE ECOLE MATERNELLE**  
 Nomenclature : **3.5.9**

**En exercice** : 29 membres

**Présents** : 28

**Pouvoirs** : 1

**Absents** : 0

**Votants** : 29

Délibération comportant :

Annexe : /

Le dix-neuf février deux mille dix-huit, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le neuf février deux mille dix huit, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Elisa DRION, Lionel BROSSAULT, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Chantal PERRUCHET, Catherine RENAUDEAU, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Christian LEMARCHAND

**Le membre ayant donné un pouvoir :**

Jean-Pierre TUAL donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

**Rapporteur** : Madame Marie-Madeleine REGNIER

Pour répondre à l'évolution des effectifs scolaires, la construction d'une nouvelle école maternelle, en remplacement de l'école de la Chesnaie, est en cours et a débuté en juin 2017. La livraison est attendue pour la rentrée 2018. Cette nouvelle école sera composée de 8 classes maternelles avec une possibilité d'extension à 10 classes et des locaux pour l'accueil périscolaire et de loisirs.

Afin d'inclure dès à présent la signalétique au projet, il convient de dénommer la nouvelle école maternelle.

Après consultation de la commission famille, éducation, solidarité et des membres du conseil d'école de la Chesnaie, trois noms sont proposés au choix des membres du conseil municipal en séance :

1. Pauline KERGOMARD (18 voix)
2. Simone VEIL (5 voix)
3. Françoise HERITIER (6 voix)

**Le conseil municipal adopte à 18 Voix POUR le nom de Pauline KERMOGARD pour la nouvelle école maternelle.**

Pour extrait conforme.

Treillières, le 19 février 2018

Le Maire,  
Alain ROYER.

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20180219-2018-02-18-DE  
Date de télétransmission : 01/03/2018  
Date de réception préfecture : 01/03/2018